

## L'Enceinte primitive de la colonie Romaine d'Arles

### Etat de la question

Colonie de vétérans de la VI<sup>e</sup> Légion installée par César en 46 avant J.-C. sur une butte rocheuse en bordure du Rhône au point où commence le delta, Arles semble avoir reçu très tôt, pour des raisons peut-être plus honorifiques que militaires, une enceinte relativement réduite englobant le sommet de la colline. Si le front oriental de la cité, le long du boulevard Emile Combes, offre encore la masse puissante et évocatrice d'un rempart où se lisent parfaitement les différentes étapes historiques de la fortification de la ville, le reste du tracé de l'enceinte est loin d'être établi avec précision.

Partant de l'étude de L.-A. Constans, F. Benoît, pendant trente années de sa vie ne cessa d'interroger la topographie arlésienne pour apporter des éléments de solution. Après avoir réussi à montrer que la diversité des appareils permettait d'isoler les murs augustéens des reconstructions du haut Moyen Age, du XII<sup>e</sup> siècle ou de la Guerre de Cent Ans, il proposa en 1941 un premier plan caractérisé par un tracé très géométrique du front sud de la cité, en bordure du boulevard des Lices, avec un retour à angle droit vers le vestige de la rue Tour du Fabre, tandis qu'au nord l'enceinte se dirigeait vers le fleuve bien au-delà des Arènes.

Ce sont les destructions subies par le quartier de la Major lors des bombardements aériens de 1944 qui allaient permettre les premières observations décisives. La restauration de la travée du portique de l'Amphithéâtre touchée par les bombes et le déblaiement de ses substructions mirent au jour la base d'une tour circulaire attenante à un mur en petits moellons smillés tangent au monument à qui il servait de fondation. La stratigraphie du dépotoir montrait d'ailleurs clairement que la construction de l'édifice avait correspondu à un agrandissement du castrum vers le nord et donc à l'arasement du rempart qui lui était bien antérieur.

Vers l'est l'arrachement d'une seconde tour circulaire apparaissait dans le mur de soutènement de la Place de la Major. D'un diamètre intérieur de 7,90 m, elle était proche par ses dimensions comme par son appareil de la Tour des Mourgues qui défendait l'angle sud-est du *castrum*. Ainsi se trouvait localisée avec certitude toute une portion notable de la courtine nord qui, contrairement aux hypothèses, n'avait pas adopté un tracé géométrique mais suivait étroitement les accidents du sol naturel. D'autre part aucun indice sérieux ne permettait d'imaginer le cheminement du rempart à l'ouest de l'Amphithéâtre, en direction du Rhône.

Ce monument constitue toujours le point extrême de nos connaissances dans cette zone. Partant à l'oblique vers l'est, la courtine septentrionale, flanquée de trois grosses tours rondes, atteignait donc le rebord de la colline de la Major et se dirigeait à angle droit vers le sud où elle ne tardait pas à rencontrer la route venant de Marseille à travers la Crau. Afin de la recevoir, le mur s'incurve en une majestueuse demi-lune d'environ 100 m destinée à dégager une porte monumentale défendue par deux tours semi-circulaires en grand appareil. L'orientation oblique du dispositif de la porte par rapport à l'alignement du rempart a d'ailleurs été commandée par le tracé plus ancien de la voie.

D'un diamètre intérieur de 7,90 m, ce remarquable ouvrage a été alors dégagé du comblement qui l'oblitérait jusqu'au niveau d'arasement de l'appareil romain intact sur une hauteur de 6 mètres. Edifiée avec le même soin que les courtines dont elle assure la jonction, cette tour s'ouvre vers la ville par une porte de 2,60m de haut et 1,17 m de large, dont les piédroits en petit appareil supportent un énorme linteau monolithique qui épouse la double courbure interne et externe de la paroi de la tour. Il est surmonté d'un arc de décharge de plein cintre à longs claveaux, encadrant un petit tympan, dont l'efficacité n'a pas été suffisante pour éviter la fracture du linteau.

La tour qui comportait peut-être un étage sur plancher donne sur la campagne par une poterne dérobée d'une largeur de 1,25 m, encadrée de deux grandes dalles verticales formant piédroits, qui supportent un fort linteau. Une feuillure profonde servait de butée au vantail de la porte dont les crapaudines des gonds sont visibles sur le seuil et au plafond. La barre transversale de fermeture s'encastrait dans deux encoches latérales de 0,16 m de côté engravées dans les piédroits.

endant la Guerre de Cent Ans, cette tour antique circulaire a été adaptée aux techniques nouvelles de la guerre par la construction d'une chemise extérieure polygonale à base talutée. L'intérieur de la tour fut alors comblé sur environ 5 m de hauteur par un massif formant terrasse au niveau d'arasement de l'appareil romain. A sa surface ont été découvertes quatorze monnaies d'argent de Louis II et Louis III de Provence (1414-1434).

C'est en se fondant sur la présence de ce vestige que F. Benoît, dans sa dernière grande synthèse urbaine d'Arles, a émis l'hypothèse d'un front méridional de la cité d'une rectitude toute géométrique, parallèle au *decumanus*, longeant pratiquement le boulevard des Lices et retournant à angle droit vers le Rhône par la rue Tour de Fabre.

L'existence d'un superbe jardin anglais, en lisière sud du théâtre antique, n'avait jamais permis la vérification de cette proposition jusqu'au moment où en 1985 l'éradication d'un arbre mort par le gel, situé dans le prolongement exact du mur, a été l'occasion d'examiner assez largement le sous-sol. Cette investigation conduite jusqu'au rocher a montré l'absence totale de structures ou de fondations dans une zone qui a été décapée entièrement au XIX<sup>e</sup> siècle pour procéder à un apport de terre arable pour la constitution du jardin.

En revanche en 1976, les fouilles de sauvetage entreprises sur le site de l'Esplanade, à l'occasion d'un projet de parc à voitures souterrain, avaient mis au jour en lisière nord du chantier, un superbe mur de 2,40 m de largeur, d'orientation est-ouest. Construit en petits moellons smillés appareillés avec beaucoup de soin, il est assez comparable aux témoins conservés près de la Tour des Mourgues. Quoique mal daté, il est certainement antérieur à une maison appuyée contre lui, dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. 2

Dès l'abord il apparut comme la courtine sud du rempart recherchée depuis si longtemps, mais deux objections pouvaient être élevées contre cette fortification. L'orientation de ce vestige montrait qu'il ne se raccordait à celui de la Tour des Mourgues que par une virgation importante. Bien plus, ainsi que le remarquait M. P.-A. Février, ce mur était franchi par une voie importante de direction nord-sud considérée comme le *Cardo Maximus* de la cité, sans qu'il y ait place pour l'érection d'une porte monumentale, dont l'existence était assez prévisible, compte-tenu de l'imposante construction qui ornait l'entrée de la voie de Marseille. Ces difficultés firent abandonner provisoirement l'identification de cet élément, en nous renvoyant à notre ignorance sur le tracé méridional de l'enceinte.

Or une toute récente découverte vient d'apporter un nouvel éclairage à ce problème. A l'automne de 1985 et au cours de l'été 1986, six sondages préliminaires aux travaux de restructuration de l'édifice, ont été effectués dans les cours de l'ancien Hôpital Van Gogh. L'apport majeur de ces recherches a été la révélation d'une magnifique voie dallée de 4,85 m de largeur, bordée sur ses deux rives d'une vaste esplanade également dallée, d'orientation nord-est - sud-ouest dans l'alignement du cirque.

La voie, fortement bombée, est d'une facture parfaitement soignée, en dalles de calcaire dur ajustées avec un art subtil. Datée à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, elle recouvre, 0,60 m plus bas, un autre dallage qui pourrait être une voie plus ancienne d'époque augustéenne.

On peut alors se demander si cet axe urbain dont l'importance qui avait déjà été soulignée par la mise au jour d'une vaste nécropole, lors des travaux de creusement du bassin du canal d'Arles à Fos en 1970 et qui deviendra éclatante à la fin du I<sup>er</sup> siècle avec la construction du Cirque dont il sera la desserte essentielle, n'était en fait la grande voie d'accès à la ville du côté de l'ouest.

C'est peut-être dans cette zone que pourrait se situer une éventuelle porte monumentale correspondant à celle du front oriental du *castrum*. Si effectivement le *Cardo maximus* du centre ville ne débouchait au sud de l'enceinte que sur une zone peu urbanisée, il pourrait être concevable que la présence d'une entrée monumentale ne se justifiait plus.

L'identification du gros mur découvert avec la courtine sud du rempart ne serait donc plus incompatible avec l'existence de la voie. Cela ne précise pas pour autant le raccord de cet élément avec la Tour des Mourgues à l'est et une autre éventuelle tour d'angle à l'ouest.

Quant à la façade nord de la cité dont nous ignorons tout, son tracé devait certainement tenir compte du rivage du Rhône, entre l'Amphithéâtre et l'Arc *quadrifons* qui s'élevait à l'extrémité du Méjan. Les terrains à prospector sont rares dans ce quartier et les futurs sondages prévus dans la nef de l'église des Frères Prêcheurs avant sa restauration définitive n'en prennent que plus de prix.

Texte de Jean-Maurice Rouquette, extrait de «**Les Enceintes augustéennes dans l'Occident romain** », Actes du colloque international de l'Ecole Antique de Nîmes, 1985.